



Comptes annuels 2025 - Bilan & Annexes

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

2MS DELOYE

49 RUE PASTORELLI
06000 NICE

SIREN : 978.475.556

Forme juridique : SAS

FOX AUDIT

SIREN : 788539146

127 RUE DE LA FAISANDERIE, 75116 PARIS 16

Sommaire

Bilan	3
Bilan actif	4
Bilan passif	5
Annexe	6
Préambule	7
Principes et méthodes comptables	8
Postes du bilan et du compte de résultat	11

Bilan



Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillage industriels	16 064	6 559	9 504	10 005
Autres immobilisations corporelles	152 626	44 106	108 521	127 515
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	39 594		39 594	38 813
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (III)	208 284	50 665	157 619	176 333
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements	8 016		8 016	
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises	4 103		4 103	12 900
Avances et acomptes versés sur commandes				
CRÉANCES				
Créances clients et comptes rattachés	18 530		18 530	
Autres créances	416 864		416 864	125 764
Charges constatées d'avance	3 022		3 022	2 746
Capital souscrit - appelé, non versé				
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	177 449		177 449	312 106
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	627 985		627 985	453 516
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI + VII)	836 269	50 665	785 604	629 849

Bilan passif

Postes	31/12/2025	31/12/2024
Capital (dont versé...)	60 000	60 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écarts d'équivalence		
RÉSERVES		
Réserve légale	6 000	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	- 6 033	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	210 911	142 425
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	270 878	202 425
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	210 800	244 294
Emprunts et dettes financières diverses	151 438	14 446
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	53 069	55 286
Dettes fiscales et sociales	98 762	112 742
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	657	657
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)	514 726	427 424
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I + I BIS + II + III + IV)	785 604	629 849

Annexe



Préambule

Introduction

Introduction à l'annexe

L'exercice comptable clos le **31/12/2025** a une durée de **12** mois.

L'exercice précédent avait une durée de **18** mois recouvrant la période du **31/07/2023** à **31/12/2024**.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **785 603,63 €**.

Le résultat net comptable est **un bénéfice** de **210 910,78 €**.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des modifications apportées dans le cadre de la première application du règlement ANC n°2022-06 ;
- Indépendance des exercices.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	20 à 50 ans
Bureaux	25 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	10 ans
Travaux	5 à 10 ans
Matériel et outillage	
Matériel	6,5 à 10 ans
Outillage	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	
Autres	

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Stocks

Les stocks sont évalués selon :

- La méthode premier entré, premier sorti (FIFO)
- La méthode du coût moyen unitaire pondéré (CUMP)

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.
Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.
Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.
Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.
Cas des disponibilités en devise :
Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice.
Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Avances remboursables

Les avances reçues d'organismes publics ou privés pour le financement des activités de la Société dont le remboursement est conditionnel sont présentées au passif sous la rubrique « Autres fonds propres ». Les intérêts correspondants sont présentés au passif du bilan en Emprunts et dettes financières diverses.

Changements de méthodes

Changement de réglementation comptable

Le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Ainsi, pour tout exercice ouvert à compter du 1er janvier 2025, **2MS DELOYE** présente ses états financiers conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans ledit règlement.

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets & licences				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	13 557	2 507		16 064
Autres immobilisations corporelles	152 626			152 626
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	38 813	781		39 594
TOTAL	204 996	3 288		208 284

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Amortissements et dépréciations

Amortissements	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement						
Concessions, brevets & licences						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage			3 552	3 008		6 559
Autres immobilisations corporelles			25 111	18 995		44 106
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations financières						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL			28 663	22 002		50 665

Dépréciations	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets & licences				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Stocks et en-cours				
Matières premières				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes				
Créances				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit - appelé non versé				
TOTAL				

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immo. financières	39 594	39 594		
Clients douteux				
Autres créances clients	18 530	18 530		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres org. sociaux	1 105	1 105		
Impôts sur les bénéfices				
TVA	5 769	5 769		
Autres impôts				
Divers				
Groupes et associés	408 825	408 825		
Débiteurs divers	1 165	1 165		
Charges constatées d'avance	3 022	3 022		
TOTAL	478 010	478 010		
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

État des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant	Commentaire
Charges constatées d'avance	3 022	
TOTAL	3 022	

Informations relatives au passif

Variation du capital

Capital social	Nombres d'actions ou parts sociales	Valeur nominale
Titres en début d'exercice	60 000	
Titres émis		
Titres remboursés ou annulés		
Titres en fin d'exercice	60 000	

Variation des capitaux propres

Rubriques	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Distribution de dividendes	Augmentation de capital	Réduction de capital
Capital (dont versé...)	60 000				
Fonds fiduciaires					
Primes liées au capital social					
Écarts de réévaluation					
Réserve légale		6 000			
Autres réserves					
Capital souscrit non versé					
Report à nouveau créditeur					
Report à nouveau débiteur					
Dividendes					
Résultat de l'exercice	142 425	-142 425			
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	202 425	-136 425			

Rubriques	Résultat de l'exercice	Autre (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital (dont versé...)			60 000
Fonds fiduciaires			
Primes liées au capital social			
Écarts de réévaluation			
Réserve légale			6 000
Autres réserves			
Capital souscrit non versé			
Report à nouveau créditeur			
Report à nouveau débiteur			
Dividendes			
Résultat de l'exercice	210 911		210 911
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL	210 911		276 911

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux étab. de crédit	210 800	35 659	167 223	7 918
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	53 069	53 069		
Personnel et comptes rattachés	21 049	21 049		
Sécurité Sociale et autres org. sociaux	20 248	20 248		
Impôts sur les bénéfices	41 544	41 544		
TVA	9 773	9 773		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	116	116		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	151 438	151 438		
Autres dettes	657	657		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	508 693	333 552	167 223	7 918
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	33 494			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Informations relatives au compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires

Rubriques	France	Étranger	Total
Chiffre d'affaires	1 395 010	45 494	1 440 504
TOTAL	1 395 010	45 494	1 440 504

État des charges à payer et des produits à recevoir

Charges à payer	Montant	Commentaire
Fournisseurs - Factures non parvenues	26 538	
Personnel - Dettes provisionnées pour congés à payer	21 049	
Organismes sociaux - Charges sociales sur congés payés	8 420	
Organismes sociaux - Autres charges à payer	256	
TOTAL	56 263	

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
TOTAL		



FOX AUDIT

SIREN : 788539146

127 RUE DE LA FAISANDERIE, 75116 PARIS 16

2MS DELOYE

Société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU)

au capital social de 60000 €

49 RUE PASTORELLI 06000 NICE

RCS NICE 978475556

(la « Société »)

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE

Le 29/05/2026

La société Tigermilk France, SAS au capital social de 540000 euros, immatriculée sous le numéro 929 832 350 RCS Paris, dûment représentée par Tiger Holdings, agissant en qualité d'associé unique de la Société, elle même représentée par Alexis Melikov, agissant en qualité d'associé unique de la société (ci-après l' « **Associé Unique** »),

A pris les décisions suivantes :

Décision 1

L'Associé Unique, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31/12/2025, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 210 911 euros.

L'Associé Unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses non admises dans les charges déductibles au regard des articles 39-2 et 39-5 du Code général des impôts.

L'Associé Unique approuve également les opérations traduites dans les comptes.

En conséquence, L'Associé Unique, donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice clos le 31/12/2025.

Cette résolution est adoptée par l'Associé Unique.

Décision 2

L'Associé Unique, après avoir constaté que les comptes de l'exercice font apparaître un bénéfice de 210 911 euros, décide de l'affecter, sur proposition du Président, de la manière suivante :

Origine :

- Résultat de l'exercice : 210 911 €

Affectation :

- Report à nouveau : 6 033 €
- Distribution de dividendes à l'Associé Unique : 204 878 €

Compte tenu de cette affectation, le compte de report à nouveau présente un solde de 0 euro.

Les dividendes seront mis en paiement au siège social à compter du 30/06/2026.

Ces dividendes sont éligibles, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

Avant l'affectation du résultat, les capitaux propres s'élèvent à 270 878 euros.

Compte tenu de l'affectation du résultat, les capitaux propres sont de 66 000 euros.

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Montant total des dividendes versés	Montant éligible à la réfaction (art. 243 bis CGI)
31/12/2024	142 458	142 458

Cette résolution est adoptée par l'Associé Unique.

Décision 3

L'Associé Unique prend acte de l'absence de rémunération de Alexis Melikov au titre de ses fonctions de Président de la Société, mais qu'il a le droit au remboursement, sur justification, de ses frais de représentation et de déplacement. L'absence de rémunération est reconduite.

Cette résolution est adoptée par l'Associé Unique.

Décision 4

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'effectuer toutes formalités requises par la loi.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte qui, après lecture, a été signé par l'Associé Unique.

La société Tigermilk France, Associée Unique

